

SOUS LA PEAU

L'émergence du commerce des peaux d'âne et ses implications sur le bien-être des ânes et les moyens d'existence.

JANVIER 2017



**THE DONKEY
SANCTUARY**

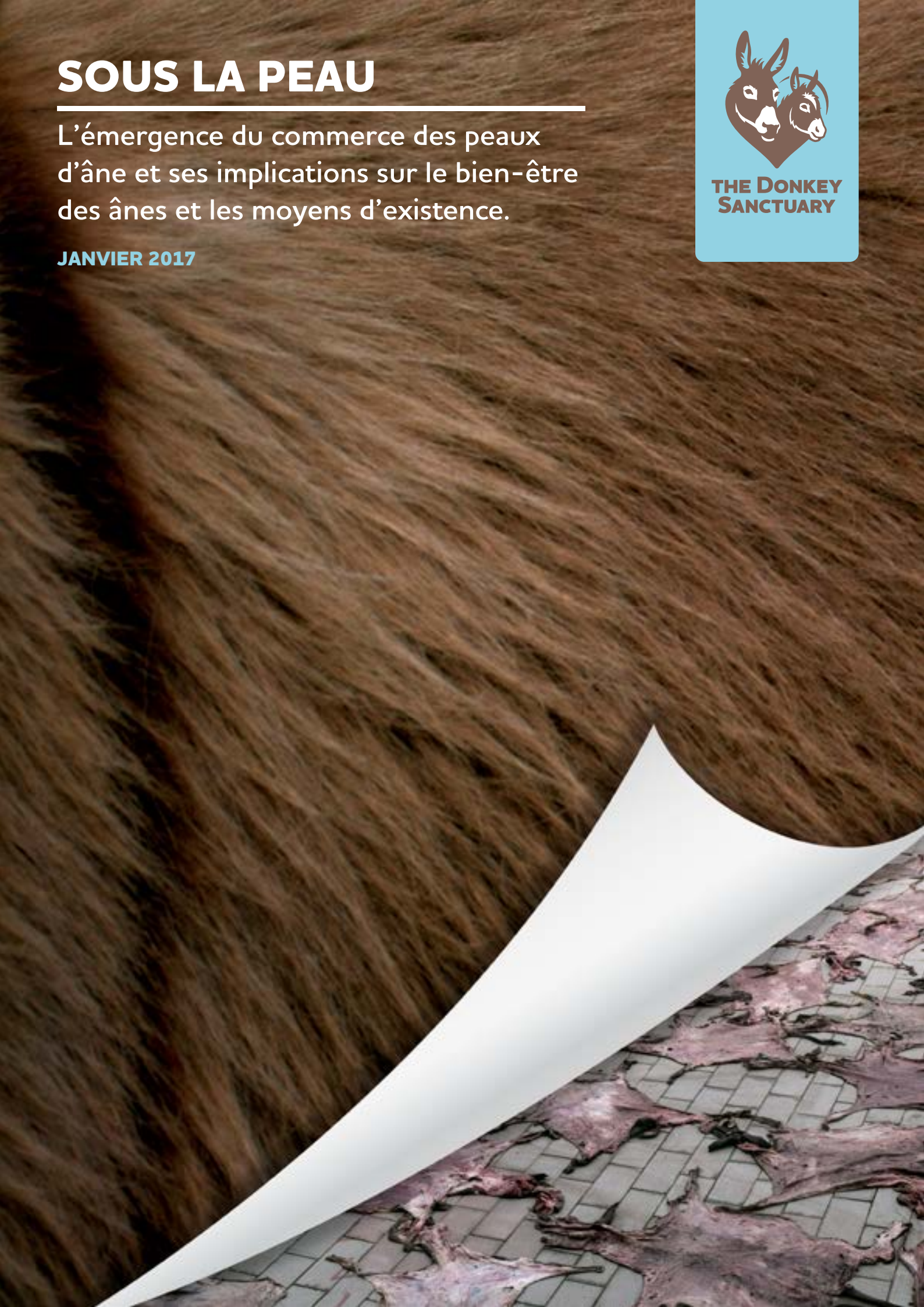


TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS PAR MIKE BAKER	3
INTRODUCTION	4
L'ÂNE TANT QU'ANIMAL PRODUCTIF	6
L'ÉMERGENCE DU COMMERCE DES PEaux D'ÂNE	8
Le marché de l'ejiao	8
La production d'ejiao	8
La population d'ânes en chine	8
IMPACT SUR LES ÂNES D'AFRIQUE	10
APERÇU DU COMMERCE DE PEaux : UNE MENACE MONDIALE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÂNES	16
IMPACT SUR LES ÂNES D'ASIE	18
IMPACT SUR LES ÂNES D'AMÉRIQUE	20
IMPACT SUR LES POPULATIONS SAUVAGES	21
LES DÉFIS DU COMMERCE	21
RISQUES POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÂNES	22
Approvisionnement en ânes	22
Transport	22
Abattage (légal et illégal)	24
Impact sur les autres ânes et leurs propriétaires	24
Intensification de la production	25
Poursuites et protection du bien-être animal	25
RISQUES POUR LES MOYENS D'EXISTENCE ET L'ENVIRONNEMENT	26
Impact environnemental	26
Visibilité des ânes dans la loi	26
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	28
RÉFÉRENCES	30

AVANT-PROPOS PAR MIKE BAKER



Pouvez-vous imaginer ce que vous ressentiriez si, un matin, vous vous réveilliez pour découvrir que toutes les voitures de votre ville ou de votre village n'ont plus de moteur ni de roues ? Plus de véhicule : plus aucun moyen de transport pour vous-même ou les autres membres de votre communauté. Tous ces déplacements que nous tenons pour acquis (emmener les enfants à l'école, se rendre au travail chaque jour, faire les courses) deviennent soudainement particulièrement difficiles voire impossibles.

C'est exactement ce qui s'est produit il y a peu dans une communauté rurale de Tanzanie – sauf que les précieux véhicules n'étaient pas des voitures, mais des ânes. À leur réveil, les habitants du village ont découvert que, pendant la nuit, leurs 24 animaux de labour avaient tous été volés et tués, et que leur peau avait été arrachée. Ces actes représentaient à la fois un choc dévastateur pour la communauté et, pour ces ânes travailleurs, une manière atroce de perdre la vie.

Ce n'est là qu'un exemple de l'impact actuel du commerce mondial des peaux d'âne sur le bien-être de ces animaux et sur les moyens d'existence de populations du monde entier. Aujourd'hui, la demande de peaux est insatiable ; comme elles constituent le principal ingrédient d'un remède traditionnel chinois très apprécié appelé « ejiao », leur prix s'est envolé. Tout autour du monde, des communautés risquent de s'en trouver appauvries et de perdre leur indépendance.

Notre rapport révèle l'ampleur choquante de ce commerce mondial, qui s'efforce de suivre la demande sans cesse croissante pour ce produit. La décimation des populations d'ânes ne peut pas continuer, tandis que les communautés ne doivent pas être privées de leur seul moyen d'existence. Il faut agir sans plus tarder pour freiner ce commerce, dans l'intérêt tant du bien-être animal que du bien-être humain.

Mike Baker
Directeur général

INTRODUCTION

La population d'ânes dans le monde est estimée à 44 millions de têtes⁽¹⁾. Elle est principalement associée aux nations en voie de développement économique, où les ânes sont avant tout des animaux de labeur. Sur le plan social, culturel et économique, le rôle des ânes varie fortement en fonction des communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent. Traditionnellement, ils ont été domestiqués et utilisés pour le transport, le port de charges, le labour et la traction ; dans une moindre mesure, ils sont également utilisés dans le secteur du divertissement et la production alimentaire.

Bien que le rôle de l'âne en tant qu'animal productif ait toujours été évident au cours de l'Histoire, sa viande et son lait étant déjà particulièrement appréciés en Égypte ancienne⁽²⁾, la consommation de produits dérivés de l'âne était limitée au XX^e siècle, avant qu'un regain ne soit observé au XXI^e siècle.

Ces trois dernières années, The Donkey Sanctuary a pris conscience d'un intérêt croissant à utiliser les ânes en tant qu'animaux productifs, les produits dérivés de plus grande valeur étant la peau (souvent appelée « cuir »), la viande et le lait. La demande mondiale pour différents produits dérivés de l'âne a connu une croissance rapide, en particulier les produits haut de gamme fabriqués avec leur peau.

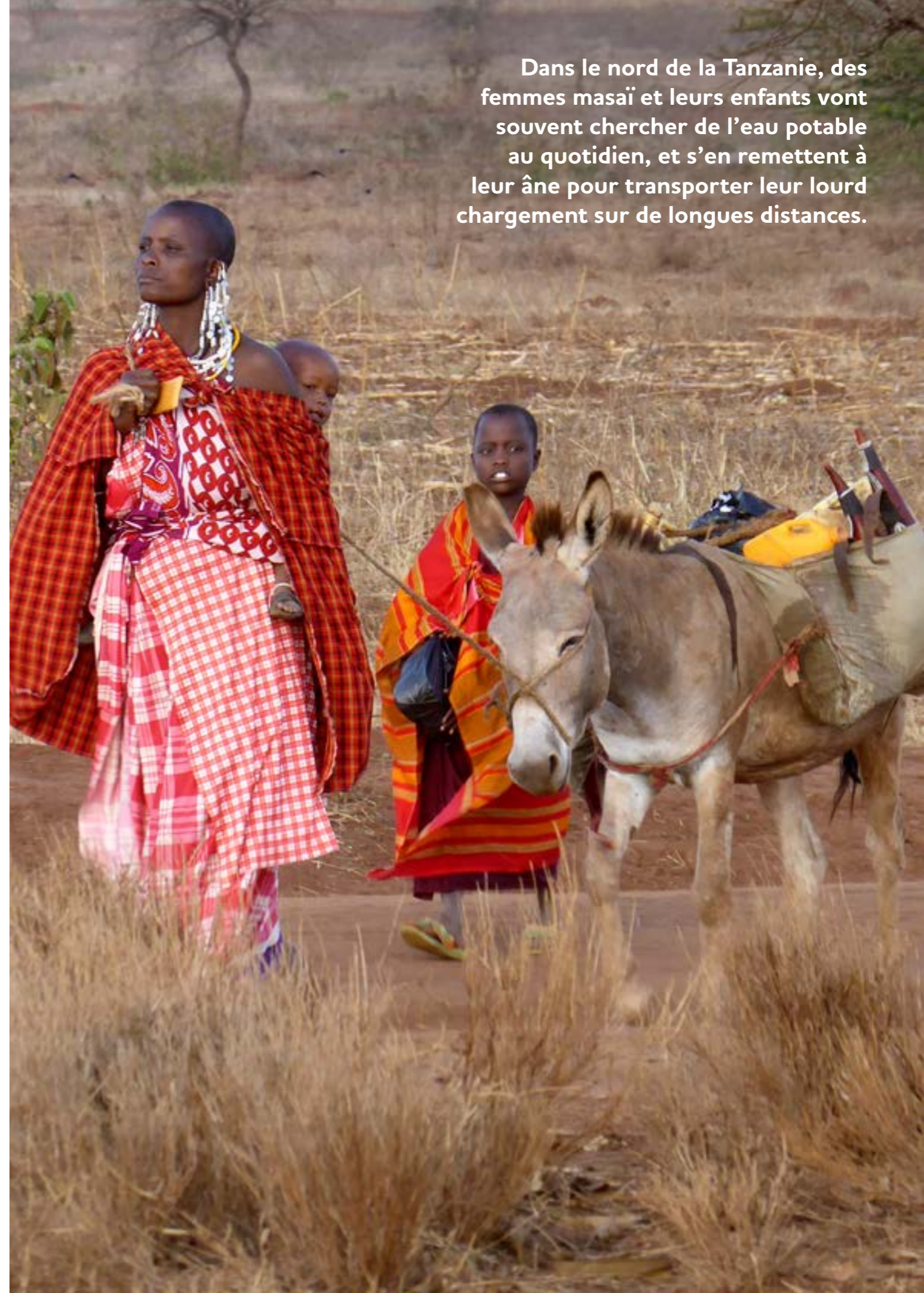
L'ampleur de ce commerce a sonné l'alarme dans de nombreux secteurs de la société à travers le monde. De nombreux articles dans les médias internationaux ont décrit des conditions préjudiciables au bien-être des animaux, des menaces pesant sur la sécurité des moyens d'existence ruraux et des cas de fraude alimentaire. Pour l'instant, peu d'informations spécifiques sont disponibles, à part quelques données éparses sur des questions importantes telles que le nombre d'ânes abattus, les routes commerciales, le prix des produits et les conditions de bien-être des ânes au cours de leur vie et durant l'abattage.

Ce rapport présente une vue d'ensemble de la situation actuelle, en particulier en ce qui concerne le commerce des peaux d'âne et, dans une moindre mesure, le commerce connexe de viande. (Des informations distinctes sont disponibles auprès de The Donkey Sanctuary au sujet de l'industrie émergente du lait d'âne.) Ce rapport est lui-même alimenté par des informations publiées dans les médias locaux et nationaux des pays participant au commerce des produits dérivés de l'âne, de même que par le réseau mondial de partenaires de The Donkey Sanctuary. Alors qu'il existe peu de lois en vigueur pour protéger les ânes, leurs propriétaires, les principaux commerçants et les consommateurs de produits, peu d'informations sont également disponibles aux agences externes pour leur permettre d'évaluer et de surveiller l'ampleur et la portée de ce commerce.

REMERCIEMENTS

The Donkey Sanctuary souhaite offrir ses remerciements les plus sincères à son réseau d'amis, de partenaires et de collègues tout autour du monde, qui ont contribué à ce rapport et qui œuvrent chaque jour pour le bien-être des ânes. En raison de leur nature sensible, nous avons parfois dû rendre anonymes certaines contributions à ce rapport, mais cette approche ne déprécie en rien leur valeur. Nous continuerons de soutenir nos partenaires et de travailler avec eux pour lutter contre les défis posés au bien-être des ânes dans le monde entier.

Dans le nord de la Tanzanie, des femmes masai et leurs enfants vont souvent chercher de l'eau potable au quotidien, et s'en remettent à leur âne pour transporter leur lourd chargement sur de longues distances.



L'âne tant qu'animal productif

En tant que bêtes de somme, le rôle de l'âne a très peu évolué au fil des siècles. Il continue de remplir son rôle séculaire : transporter des marchandises jusqu'au marché, cultiver la terre, transporter des articles ménagers essentiels ou tirer des charrettes^(3, 4). Toutefois, tout au long de son histoire d'animal domestique, l'âne a également été utilisé pour confectionner des produits destinés à la consommation ou l'utilisation par les humains. Pendant de nombreux siècles, les produits dérivés de l'âne étaient très recherchés, son lait et sa viande étant déjà estimés et consommés en Égypte ancienne⁽²⁾. Plus récemment, la consommation de viande d'âne s'est propagée à certains groupes d'Afrique, où elle est appréciée en tant que source peu coûteuse et facilement accessible de protéines animales⁽⁵⁾. Jusqu'à récemment, la majorité de la viande d'âne consommée en Afrique provenait de l'abattage d'animaux trop vieux ou trop invalides pour continuer de travailler. La consommation de viande d'âne demeure également une tradition populaire dans certaines régions de Chine, où elle est très prisée et, en conséquence, onéreuse⁽⁶⁾. Inversement, la consommation de viande ou de produits d'âne est tabou dans de nombreuses communautés du monde. Cette aversion peut être due à la culture locale ou à la doctrine religieuse, par exemple dans l'islam qui considère la chair d'âne comme « haram » (interdite)⁽⁵⁾.

L'événement le plus notable de ces deux dernières années concerne l'apparition d'un vaste commerce mondial de peaux d'âne, dont on estime qu'au moins 1,8 million sont vendues chaque année. Quant à la demande mondiale, elle pourrait atteindre jusqu'à 4 millions d'unités⁽⁷⁾ selon les estimations prudentes, certaines sources suggérant même que la seule demande chinoise pourrait atteindre 10 millions de peaux par an. Les peaux d'âne sont utilisées pour produire un remède chinois traditionnel appelé ejiao, connu également sous le nom de colla corii asini ou « gélatine de peau d'âne », confectionné à partir d'extraits de gélatine de peau d'âne mélangée à des herbes et d'autres

ingrédients, souvent sous la forme de barre gélatineuse, cachet ou tonique⁽⁹⁾. L'ejiao est un traitement ancestral, promu comme un produit digne des empereurs. Il est censé présenter de nombreux avantages pour la santé, notamment des propriétés antiviellissement, l'augmentation de la libido et la réduction des infections des organes reproducteurs chez les femmes. De nombreuses études scientifiques conduites sur des mammifères ont été publiées, tandis que les chercheurs corroborent l'ampleur de ses avantages pour la santé^(9 - 11). Par exemple, Wang et al.⁽⁹⁾ rapportent que « Colla corii asini (l'ejiao) pourrait être capable d'inhiber le processus de vieillissement en stimulant l'activité antioxydante, en piégeant les radicaux libres et en modulant l'expression du gène lié au vieillissement ». De la même manière, après avoir identifié la base de micronutriments de l'ejiao, Wu et al.⁽¹⁰⁾ concluent que ce produit « pourrait, en particulier, bénéficier potentiellement aux malades du cancer souffrant de myélosuppression suite à une radiothérapie ou une chimiothérapie ». Les intérêts chinois à tester le mode d'action de ce remède et fournir des preuves de son succès ont motivé de nombreuses études à propos de Colla corii asini, elles-mêmes ayant fait l'objet d'examen largement diffusés. Alors que certaines des données présentées peuvent paraître douteuses, d'autres décrivent des avantages plausibles dans des revues scientifiques révisées par des pairs⁽¹²⁾. Sous l'effet de la prospérité croissante des classes moyennes chinoises et de leur diaspora, mais aussi de la crédibilité apparente des produits à base d'ejiao, il semble que la demande de peaux d'âne soit devenue si forte que l'offre mondiale peine à suivre, ce qui se traduit par des prix élevés et de nombreuses accusations de fraude^(7, 13). Ce niveau de demande si élevé sur le marché chinois alimente indubitablement les signalements, dans le monde entier, de mauvais traitements et de vols d'ânes, de même que l'augmentation subite de leur prix d'achat. Les produits dérivés de l'âne sont si recherchés que le prix de vente de l'ejiao peut atteindre 375 \$/kg.

Des centaines de peaux d'âne sèchent au soleil dans le cadre du processus de production de l'ejiao. On estime que la demande mondiale se situe entre 4 et 10 millions de peaux par an.



L'ÉMERGENCE DU COMMERCE DES PEAUX D'ÂNE

LE MARCHÉ DE L'EJIAO

Alors que la consommation de viande et de lait d'âne est en hausse, c'est la demande de peaux qui semble constituer le facteur déterminant de l'augmentation de l'abattage des ânes à travers le monde. Par le passé, l'ejiao était un privilège de la royauté chinoise, qui est resté populaire jusqu'au début du XX^e siècle. Le gouvernement a ensuite tenté d'en réduire la disponibilité, au point d'introduire une loi en 1994 établissant un prix fixe pour les produits à base d'ejiao, ce qui a entraîné un déclin considérable de leur disponibilité⁽¹⁴⁾. Cependant, la croissance rapide des classes moyennes chinoises et de leur enrichissement a stimulé la demande de remèdes chinois traditionnels exclusifs ou de luxe tels que l'ejiao, la corne de rhinocéros ou les pièces de tigre, qui puisent leurs racines dans l'histoire et remontent à de nombreux siècles. La commercialisation de l'ejiao à la télévision et par Internet, en particulier depuis 2010⁽¹⁴⁾, en a renforcé l'attrait pour un public jeune et plus consumériste. Bien que la Chine demeure le marché principal, il semble que les produits à base d'ejiao suscitent un intérêt croissant dans le monde entier. De nouveaux rapports signalent que ces produits sont disponibles dans des magasins de remèdes chinois traditionnels à Londres⁽¹⁵⁾ et échangés librement sur des plateformes internationales telles qu'eBay et Amazon.

LA PRODUCTION D'EJIAO

Plusieurs entreprises chinoises se sont lancées dans la production et la commercialisation de produits à base d'ejiao, la plus grande étant Dong'e Ejiao, fondée en 1952. Elle emploie actuellement plus de 10 000 personnes et, selon certaines sources, traite plus d'un million de peaux par an ; elle est également cotée en bourse en Chine. D'autres entreprises de plus petite taille ainsi que des fabricants généralistes de remèdes chinois traditionnels ont récemment pénétré ce marché lucratif, accentuant indubitablement la concurrence pour les matières premières de même que les risques de fraude alimentaire et de contrefaçons. La production

est de plus en plus mécanisée, des technologies modernes étant utilisées à toutes les étapes, de l'abattage au dépouillement jusqu'à la production des barres d'ejiao. Par exemple, un système de production robotisé, prétendant réduire les coûts de production grâce à des méthodes économes en main-d'œuvre, a récemment été démontré dans une foire commerciale de Beijing⁽¹⁶⁾.

LA POPULATION D'ÂNES EN CHINE

Alors que la demande d'ejiao s'est envolée en Chine, les autorités agricoles chinoises ont signalé une réduction spectaculaire du nombre d'ânes qui, selon les estimations, est passé de 11 millions en 1990 à 6 millions en 2014^(1, 17). Bien qu'un certain nombre d'exploitants aient tenté de capitaliser sur la demande croissante de produits dérivés de l'âne en établissant des « fermes » d'ânes, un grand nombre ont peiné à en fournir un nombre suffisant étant donné leur faible taux de fécondité, d'autant plus faible en cas d'élevage intensif ou d'utilisation de technologies telles que l'insémination artificielle⁽¹⁸⁾. En effet, il est connu que les producteurs d'ejiao font pression depuis un certain temps auprès du gouvernement pour qu'il subventionne les éleveurs d'ânes en Chine et les encourage à alimenter le marché de l'ejiao et réduire le déficit de l'offre⁽³⁾. De la même manière, il est entendu que plusieurs initiatives cherchent à accroître la reproduction et l'efficacité de la production en recourant à l'insémination artificielle et à l'élevage sélectif⁽¹⁹⁾.

L'apparition d'une telle disparité entre l'offre et la demande de peaux d'âne semble alimenter l'émergence de leur commerce à l'échelle mondiale, un commerce aujourd'hui signalé dans toutes les régions du globe où les populations d'ânes sont importantes. Alors que, selon certaines estimations, la demande chinoise de peaux pourrait atteindre 10 millions d'unités par an⁽⁸⁾ et que les rapports indiquent une offre mondiale de 1,8 million d'unités par an, il ne fait aucun doute que ce marché pose aujourd'hui une grave menace à la population mondiale d'ânes.



« La production est de plus en plus mécanisée, des technologies modernes étant utilisées à toutes les étapes, de l'abattage au dépouillement jusqu'à la production des barres d'ejiao ».

IMPACT SUR LES ÂNES D'AFRIQUE

L'immense population d'ânes en Afrique constitue l'une des cibles principales du commerce de peaux. La récente histoire de coopération entre les gouvernements africains et la Chine (la Chine a financé le bâtiment de l'Union africaine⁽²¹⁾ et l'on recense de nombreux exemples d'accords commerciaux bilatéraux) a contribué à faire de la Chine le plus grand partenaire à l'exportation et au développement de l'Afrique subsaharienne⁽²²⁾. En 2016, les échanges commerciaux vers la Chine représentaient environ 25 % du total des échanges de l'Afrique subsaharienne, contre seulement 2,3 % en 1985.

Les rapports concernant le commerce de peaux d'âne destinées au marché chinois pour fabriquer l'ejiao sont monnaie courante. Quasiment tous les pays présentant une grande population d'ânes signalent une augmentation de l'abattage pour alimenter ce marché. Deux types d'abattage semblent cohabiter : l'abattage dans des abattoirs légaux, dirigés ou accrédités par le gouvernement⁽²³⁾ et l'abattage « sauvage » de petite échelle, qui implique souvent des ânes volés⁽²⁴⁾. Alors que les peaux d'âne semblent être le principal produit ciblé pendant l'abattage, on signale que la viande pourrait également être un produit lucratif à part entière⁽²⁵⁾.

En outre, les sensibilités religieuses qui entourent la consommation de viande d'âne viennent compliquer davantage la compréhension de ce commerce en Afrique, puisqu'elle est considérée comme « haram » (interdite) par l'islam⁽⁵⁾. Alors que les États à prédominance musulmane, tels que le Mali, semblent décourager l'abattage des ânes et la commercialisation de leur viande et produits dérivés, ils n'en subissent pas moins les mêmes pressions que les autres pays pour exploiter économiquement le marché des peaux en pleine émergence.



IMPACT SUR LES ÂNES D'AFRIQUE

ABATTAGE ILLÉGAL

ÉGYPTE

L'abattage illégal des ânes dans les zones reculées a été signalé dans l'ensemble de l'Afrique. Les 250 carcasses d'ânes dépecés récemment découvertes en Égypte démontrent l'ampleur du problème dans un pays où l'abattage des ânes à des fins alimentaires est généralement considéré comme culturellement inacceptable. Les rapports décrivent les prix supérieurs payés pour les ânes en Égypte ainsi que leur augmentation significative, mais aussi les avantages du marché lucratif du « cuir » en Chine⁽²⁸⁾. Le gouvernement égyptien a récemment décidé de permettre l'exportation du cuir d'âne vers la Chine pour son utilisation dans des « remèdes »⁽²⁸⁾.

TANZANIE

La Tanzanie a également signalé l'abattage massif d'ânes de labeur, volés pendant la nuit dans les villages⁽²⁴⁾. Des membres des communautés suivent des formations pour garantir la sécurité des ânes et construisent des enclos sécurisés, financés par The Donkey Sanctuary, afin de les protéger la nuit. Les carcasses d'ânes découvertes révèlent que seules les peaux ont été prélevées, sans aucun intérêt manifeste pour la chair. Des rapports non confirmés signalent également que des ânes ont été enlevés dans la réserve naturelle nationale de Kigosi, dans le nord du pays, pour être abattus et dépouillés,

les responsables étant moins susceptibles de se faire prendre à l'intérieur de la réserve (communication individuelle anonyme).

Ces pratiques pourraient mettre en lumière à quel point les peaux d'âne sont recherchées en Tanzanie. Toutefois, il s'agit d'un pays où la viande d'âne est déjà consommée par certains groupes (communication individuelle anonyme) et où des usines d'abattage mécanisées destinées aux ânes sont en opération, avec l'approbation des autorités locales et nationales.

AFRIQUE DU SUD

Les organisations sud-africaines de défense des animaux reçoivent régulièrement des signalements d'ânes abattus pour leur peau dans les zones rurales. Selon le Conseil national de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, « les ânes sont capturés ou volés, puis transportés et abattus brutalement pour leur peau »⁽²⁹⁾. Grâce à de récentes enquêtes sur le traitement atroce des ânes avant et pendant leur transport jusqu'à l'abattage destiné au marché chinois des peaux, il a été possible de poursuivre et de condamner plusieurs personnes ayant violé la loi sur la protection des animaux. Une affaire récente portait sur 70 animaux malades et émaciés que l'on avait laissé mourir de faim à Bloemfontein, dans laquelle le propriétaire a affirmé qu'il était « uniquement intéressé par leur peau pour les exporter vers la Chine »⁽²⁹⁾.



© Photo : avec l'aimable autorisation de MAWO, Tanzanie

Les 24 ânes d'un village tanzanien ont tous été volés, tués et dépouillés pendant la nuit, laissant la communauté dévastée. En réaction, The Donkey Sanctuary a aidé à financer des enclos pour protéger les ânes pendant la nuit.



© Photo : avec l'aimable autorisation de MAWO, Tanzanie

IMPACT SUR LES ÂNES D'AFRIQUE

ABATTAGE DES ÂNES APPROUVÉ PAR LES AUTORITÉS

Il a été observé que les autorités cautionnaient les produits dérivés de l'âne en Namibie⁽³⁰⁾, au Botswana⁽³¹⁾, en Tanzanie⁽³²⁾ et au Kenya⁽²³⁾, tandis que d'autres rapports signalent la présence d'abattoirs d'ânes approuvés par les autorités dans les régions de Bishoftu et Asela.

ÉTHIOPIE

L'Éthiopie abrite la plus grande population d'ânes en Afrique, estimée à 7,4 millions de têtes. Deux grands abattoirs détenus par des propriétaires chinois et destinés à l'abattage des ânes ont été construits à Debre Zeit (Bishoftu) et Asela, bien qu'aucun ne soit encore en opération. Ils ont tous les deux été établis avec la coopération des autorités éthiopiennes. Le gouvernement a publié une déclaration publique à propos du potentiel du commerce de peaux d'âne avec la Chine, mais l'opinion demeure divisée et les débats se poursuivent pour déterminer s'il s'agit d'une opportunité commerciale ou d'une menace pour les communautés pauvres dépendantes des ânes. Il est probable qu'à long terme, ce commerce engendre des bouleversements sociaux et économiques dans un pays où 83 % de la population est rurale et où le transport des marchandises se fait principalement à dos d'âne (communication individuelle anonyme).

KENYA

On sait également que des abattoirs d'ânes de grande envergure ont été établis au Kenya, où des investisseurs chinois⁽²³⁾ et un investisseur local ont apporté un total de 350 millions de shillings kenyans (3,4 millions de dollars) pour financer les abattoirs de Mogotio et de Naivasha, respectivement. L'octroi de licences aux abattoirs d'ânes sur le sol kenyan s'est révélé controversé en raison des tabous locaux qui entourent la consommation de viande d'âne. Il semble que ces préoccupations ont pu être surmontées uniquement par la délivrance de licences « réservé à l'exportation ». Il paraît évident que les autorités locales et nationales kenyanes, malgré une certaine hostilité de l'opinion publique vis-à-vis du commerce des ânes, sont séduites par la possibilité de créer des centaines d'emplois et d'enranger des recettes

fiscales directes et indirectes, à l'instar de la taxe de 200 à 300 shillings (entre 1,90 \$ et 2,90 \$) prélevée sur chaque âne abattu par les autorités locales de Nakuru⁽³³⁾. D'un point de vue purement macro-économique, il a également été signalé que les autorités kenyanes ont décidé en 2016 de faire passer de 40 % à 80 % la taxe à l'exportation prélevée sur les peaux brutes⁽³⁴⁾.

BURKINA FASO

Selon les rapports, les abattoirs d'ânes commettent des infractions graves en ce qui concerne le bien-être des animaux et les normes environnementales^(35, 36). Les rapports du gouvernement à l'intérieur du pays estiment qu'en six mois, environ 45 ânes ont été abattus, sur une population avoisinant 1,5 million de têtes⁽⁴⁾. Ce niveau d'abattage élevé, les infractions qui en résultent sur le plan de l'environnement et du bien-être et le quasi-doublement du prix d'un âne (de 76 \$ en 2014 à 137 \$ en 2016) ont ouvert le débat au niveau gouvernemental sur la réglementation de l'abattage, tandis qu'en août 2016 le Conseil des ministres a interdit l'exportation des ânes et des produits dérivés⁽³⁷⁾.

NIGER

Le Niger a connu des difficultés tout aussi importantes en ce qui concerne l'ampleur du commerce des ânes, plus de 80 000 têtes ayant été exportées au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 27 000 pour l'ensemble de l'année 2015⁽²¹⁾. Cet essor de la demande aurait entraîné un triplement, voire un quadruplement, du prix d'un âne. Les autorités nigériennes ont pris une mesure encore plus avancée et annoncé l'interdiction totale de l'abattage des ânes⁽³⁸⁾.

GHANA

Alors que le commerce des peaux d'âne manque de transparence dans certains pays, il est plus ouvert dans d'autres. Les rapports sur les jours de marché au Ghana indiquent que les commerçants achètent ces peaux pour un prix unitaire équivalent à 122 \$ (communication individuelle anonyme). Les rapports provenant de l'intérieur du pays suggèrent que les intermédiaires abattent plus de 200 ânes par jour et que leur peau et leur viande sont des produits de valeur, d'autant qu'il existe un marché local au Ghana pour cette dernière⁽³⁹⁾.

Pourtant, le directeur des services vétérinaires du pays a récemment confirmé qu'il n'existait « aucun abattoir d'ânes certifié conforme à la consommation publique » et « un seul autorisé à abattre des ânes en vue d'exporter leur cuir »⁽⁴⁰⁾.

AUTRES ÉTATS

Le commerce de produits dérivés de l'âne semble répandu dans de nombreux autres États africains : on signale que des ânes sont abattus pour leur

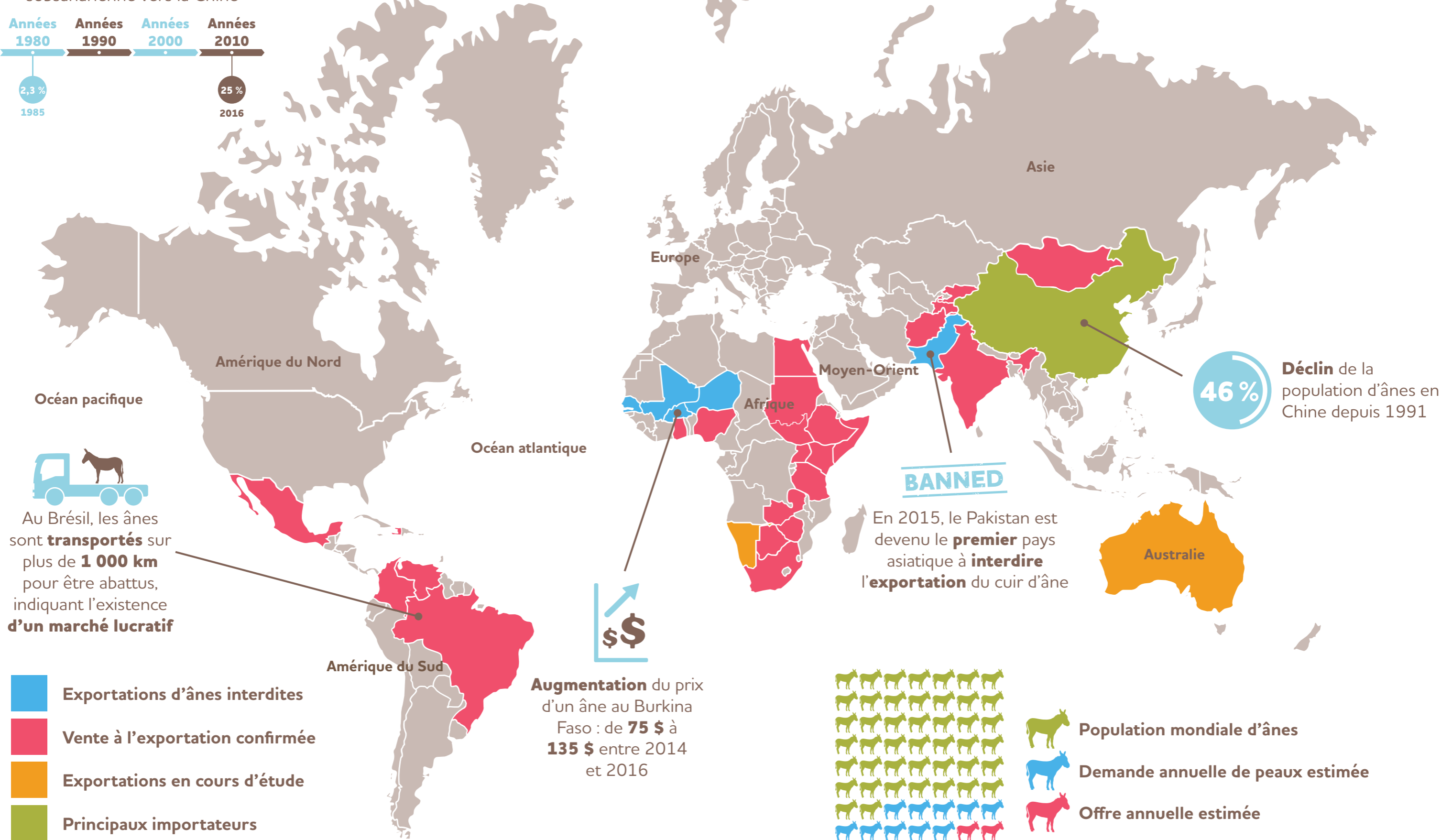
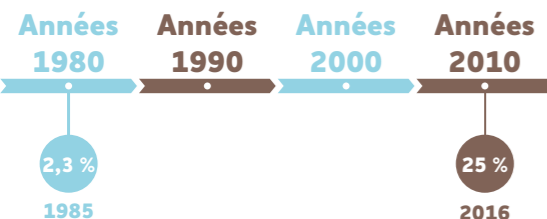
peau et leur viande au Botswana, en Namibie⁽⁴¹⁾ et au Nigeria⁽⁴²⁾, tandis que l'on soupçonne l'existence d'un commerce de ces produits au Zimbabwe et en Zambie. Le commerce des produits dérivés de la viande et de la peau de l'âne particulièrement développé au Nigeria, où la chair, traditionnellement consommée, se vend à un prix élevé (env. 88 \$ par carcasse) tandis que le prix des peaux dépasse les 125 \$⁽⁴²⁾.



Des carcasses se consomment lentement dans un abattoir d'ânes approuvé par les autorités.

APERÇU DU COMMERCE DE PEAUX : UNE MENACE MONDIALE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÂNES

Commerce général de l'Afrique subsaharienne vers la Chine



- Exportations d'ânes interdites
- Vente à l'exportation confirmée
- Exportations en cours d'étude
- Principaux importateurs



IMPACT SUR LES ÂNES D'ASIE

CHINE

Les rapports signalent un déclin de près de 50 % du nombre d'ânes en Chine, probablement dû en partie à l'exploitation généralisée de la population d'ânes pour leur peau et leur viande. Il semble aussi que l'élevage des ânes bénéficie d'un regain d'intérêt, souvent dans le cadre de systèmes très intensifs. On signale également que Dong'e Ejiao, le premier producteur d'ejiao, exploite une ferme de plus de 10 000 ânes élevés principalement pour leur peau. Cet établissement réalise des essais visant à produire des animaux de plus grande taille, à la croissance plus rapide, afin d'obtenir plus rapidement les produits finaux⁽³⁾. Il y aurait encore 6 millions d'ânes en Chine et, alors qu'un grand nombre d'entre eux pourraient toujours être employés dans l'agriculture de subsistance traditionnelle, il est peu probable que cette population ne finisse pas par être exploitée pour alimenter le marché lucratif de la viande et des peaux.

MONGOLIE

La Chine est également connue pour encourager d'autres pays de la région, comme la Mongolie, à considérer l'élevage d'ânes à des fins de production⁽¹⁹⁾. Il n'existe presque aucune tradition de travail avec l'âne ou d'élevage d'ânes en Mongolie, qui leur préfère le bétail et les chevaux. Toutefois, la production d'ânes est de plus en plus souvent considérée de la même manière que les marchés émergents de l'élevage de bétail destinés à combler la demande chinoise de bœuf,

d'autant que l'on signale des profits presque deux fois supérieurs⁽¹⁹⁾.

PAKISTAN

On estime à 4,9 millions le nombre d'ânes au Pakistan. Récemment encore, ce pays était un grand exportateur de peaux d'âne, avec 200 000 unités exportées entre 2014 et 2016. Toutefois, les soupçons n'ont cessé de s'amplifier quant à la vente frauduleuse de viande d'âne destinée à la consommation publique et maquillée en viande de bœuf, en conséquence de l'augmentation de l'abattage. De tels problèmes de fraude sont particulièrement sérieux dans ce pays à majorité musulmane, où la consommation de viande d'âne est interdite. En réponse à ces préoccupations, le Pakistan a été le premier pays d'Asie à interdire les exportations de peaux d'âne⁽⁴³⁾ afin de réduire l'impact de la viande d'âne pénétrant de manière frauduleuse la chaîne alimentaire humaine. Cependant, l'abattage illégal se poursuit⁽⁵⁶⁾.

KIRGHIZISTAN

On signale que le Kirghizistan exporte des camions entiers d'ânes vivants vers la Chine. L'abattage illégal y est pratiqué depuis plusieurs années mais ce commerce a récemment été sanctionné par un contrat d'exportation de 4 000 ânes vers la Chine. Selon les rapports, des commerçants non identifiés paient 10 000 soms (147 \$) par tête, alors que leur valeur sur les marchés locaux est de 3 000 à 4 000 soms (44 à 59 \$)⁽⁶²⁾.



IMPACT SUR LES ÂNES D'AMÉRIQUE

MEXIQUE

On soupçonne que les Amériques vendent chaque année un nombre considérable de peaux destinées au marché chinois mais il existe peu d'informations ou de preuves d'un marché légal d'exportation de peaux d'âne depuis cette région. Toutefois, un nombre important d'ânes sont abattus au Mexique (selon des sources établies au Mexique et de l'autre côté de la frontière, aux États-Unis)⁽⁴⁴⁾ tandis que la viande d'âne est prisée sur le marché local et considérée comme un mets délicat⁽⁵⁾. Des entreprises mexicaines semblent annoncer la vente de peaux d'âne mais, à l'heure actuelle, aucun impact de grande ampleur n'a été observé sur la population locale d'ânes ni sur le nombre de têtes importées⁽⁴⁴⁾.

COLOMBIE

En Colombie, les rapports documentent l'abattage illégal d'ânes de labeur⁽⁴⁶⁾ pour leur peau, plus de 50 animaux ayant été ciblés récemment. La découverte de carcasses dont la peau avait été enlevée mais pas la chair a alimenté les soupçons concernant l'exportation possible de ces peaux. La police locale est

aujourd'hui si préoccupée qu'elle a mis sur pied une campagne dans la région du Sucre appelé « Surveillez votre âne ».

BRÉSIL

Il semble que le Brésil soit une grande source de peaux d'âne, d'autant qu'il y existe déjà des canaux d'exportation pour le bétail et le bœuf et que l'on dénombre un million d'ânes dans le pays, dont une grande population sauvage dans le nord-est⁽⁴⁷⁾. Dans un cas particulièrement suspect, il a été découvert qu'une charge de 137 ânes avait parcouru plus de 1 000 km pour être abattus, les rapports signalant que 14 d'entre eux avaient péri pendant le trajet. Des questions sont alors apparues quant à la destination de ces ânes : à moins qu'il ne s'inscrive dans le commerce lucratif des peaux, le transport sur une si longue distance n'est pas viable car la viande d'âne est peu consommée ou prisée au Brésil⁽⁴⁸⁾. Des informations fournies par des experts du bien-être animal au Brésil suggèrent que l'exportation de peaux d'âne vers la Chine, bien que mal connue, soit un phénomène régulier et de grande ampleur (communication individuelle anonyme).



IMPACT SUR LES POPULATIONS SAUVAGES

POPULATION D'ÂNES SAUVAGES

Initialement, les ânes sauvages semblaient être des cibles attrayantes pour les commerçants de peaux d'âne. Des rapports signalent d'ailleurs que les gouvernements d'Australie⁽²⁰⁾ et d'Amérique du Sud ont déjà été approchés pour obtenir l'autorisation d'y capturer des ânes sauvages afin d'utiliser leur peau, probablement parce que ces populations sont considérées comme des ressources facilement exploitables, sans propriétaire véritable. Les ânes sauvages sont souvent perçus, y compris par les gouvernements, comme une espèce « étrangère » et nuisible dont l'impact positif sur l'environnement local est limité, si bien que leur exploitation pour le commerce de leur peau (qui permettrait de réduire le nombre d'ânes sauvages) apparaît comme une proposition attrayante. Bien qu'au Brésil, des rapports non corroborés aient signalé des exportations d'ânes et d'un grand nombre

de peaux, des preuves plus probantes sont disponibles en Australie où, selon certaines sources, le gouvernement estime que la possibilité d'exporter des produits dérivés de l'âne vers la Chine mérite d'être étudiée⁽²⁰⁾. De récents rapports du gouvernement du Territoire du Nord en Australie semblent approuver l'élevage d'ânes pour le marché des remèdes chinois traditionnels plutôt que le ciblage des populations sauvages, et soutiennent que « l'élevage d'ânes est potentiellement viable en tant qu'activité indépendante ou menée en complément à la production de détail ». Il reste toutefois à voir si l'élevage d'ânes à grande échelle parviendra à se développer dans cette région où les ânes sauvages sont si nombreux. De plus amples informations sur les populations d'ânes sauvages et les pressions qu'elles subissent dans le monde sont disponibles dans le rapport « Feral Donkey Herds » de The Donkey Sanctuary.

LES DÉFIS DU COMMERCE

Le commerce des peaux et de la viande d'âne est un problème mondial de plus en plus préoccupant sur le plan du bien-être animal, de la santé publique et de la stabilité économique, sociale et culturelle. Ces problèmes sont particulièrement aigus dans les pays en développement, où des communautés dépendent fortement de l'âne en tant qu'animal de labeur. Malheureusement, ces problèmes sont exacerbés par la dépendance de la planète, et en particulier des marchés émergents tels que les pays du Sud, vis-à-vis de la croissance dont l'économie chinoise est le moteur. Les négociations commerciales chinoises, en particulier avec les pays africains, ont ouvert des voies légitimes et financièrement attrayantes au commerce des produits dérivés de l'âne, qui apporte souvent des revenus importants aux autorités, aux intermédiaires et à l'élite au pouvoir. Alors que quelques acteurs peuvent s'enrichir grâce au commerce de ces produits, le bien-être d'un grand nombre des ânes abattus en conséquence de ce commerce éveille de graves préoccupations, de même que l'appauvrissement des communautés qui dépendent du labeur de ces animaux.



RISQUES POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÂNES

Le bien-être de tous les ânes, du début à la fin de leur vie, est une question primordiale qui devrait être la principale préoccupation, comme pour tout autre animal destiné à la consommation humaine⁽⁵⁾. Malheureusement, de nombreux rapports signalent que le bien-être des ânes destinés à la production de peaux et de viande est gravement compromis^(3, 24, 29) pendant l'approvisionnement, le transport et/ou l'abattage.

APPROVISIONNEMENT EN ÂNES

L'approvisionnement en ânes destinés à être exportés vers la Chine pour leur viande ou leur peau revêt de nombreuses formes. Il est possible qu'ils soient dérobés à des propriétaires qui en prennent soin car ils reconnaissent leur valeur sociale et économique. D'autres ânes, sauvages ou domestiqués, sont achetés sur des marchés par des intermédiaires qui cherchent à réaliser des bénéfices en réunissant des chargements d'ânes qu'ils vendent ensuite en vue de leur abattage, dans des conditions légales ou illégales. Les ânes sont soumis à des pressions alors qu'ils sont séparés d'autres animaux dont ils étaient proches, et souvent de leur propriétaire attentionné, intégrés à des groupes d'animaux inconnus, manipulés par des étrangers et placés dans des situations qu'ils ne savent pas comment gérer, si bien qu'à de nombreuses occasions leur bien-être est compromis.

Des défis particuliers apparaissent également lorsque les ânes sont abattus uniquement pour leur peau, sans attacher aucune valeur à leur chair. Cette pratique contribue à perpétuer les bénéfices plus élevés qu'il est possible de réaliser en acquérant des ânes malades ou faibles à un prix plus bas avant de les revendre pour qu'ils soient abattus, puisque leur peau aura la même valeur que celle d'un animal en meilleure santé et plus coûteux. La recherche d'ânes en mauvaise santé se traduit indubitablement par de plus grandes souffrances et une mort retardée. Elle dissuade également les propriétaires et les commerçants de maintenir leurs ânes en bonne santé et d'assurer leur bien-être, puisque conserver ces animaux en bonne condition physique et exempts de maladies apporte peu d'avantages économiques supplémentaires.

Ainsi, on a signalé des cas en Afrique du Sud dans lesquels on avait laissé mourir de faim des ânes avant de les abattre, puisque seule leur peau était considérée comme profitable et que celle-ci serait toujours disponible, indépendamment de la condition sous-jacente de l'animal.

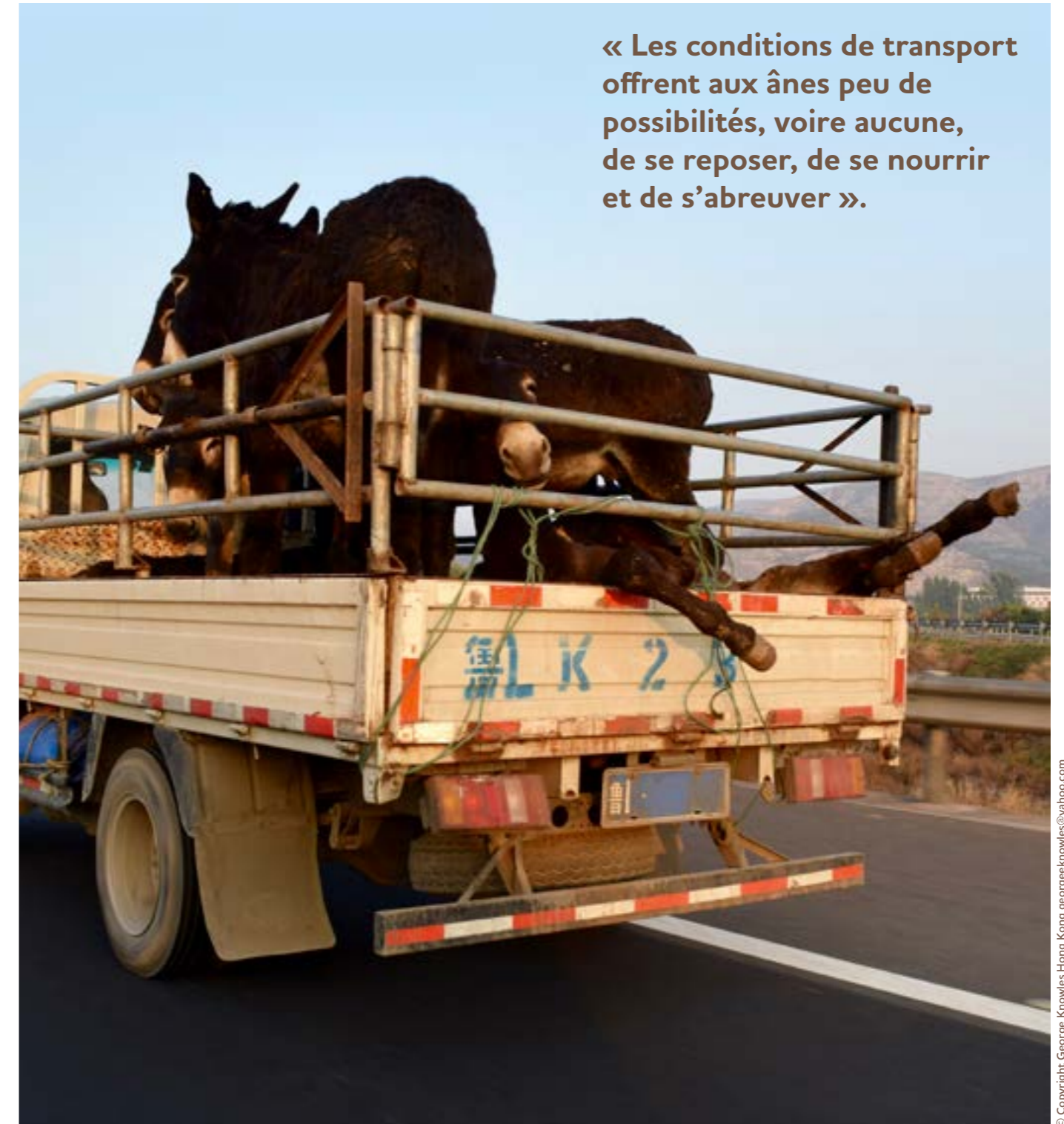
TRANSPORT

Le transport jusqu'à l'abattage soulève d'importantes préoccupations, et on a signalé des grands chargements d'ânes arrêtés au Brésil (communication individuelle anonyme) en Tanzanie⁽⁵⁰⁾ et en Afrique du Sud⁽²⁹⁾, à bord desquels plusieurs ânes étaient morts ou mourants. Dans tous les cas, on soupçonnait que ces ânes étaient destinés à l'abattage pour alimenter le commerce des peaux, tandis que leur traitement laissait peu de place au bien-être. Comme on signale que de nombreux « intermédiaires » achètent des ânes en grand nombre dans toute l'Afrique et dans d'autres régions, il arrive que les animaux changent de propriétaire à plusieurs reprises, soient vendus dans des marchés intermédiaires et soient transportés sur de longues distances (comme les 137 têtes qui auraient été transportées sur plus de 1 000 km au Brésil). Les conditions de transport offrent aux ânes peu de possibilités, voire aucune, de se reposer, de se nourrir et de s'abreuver. Cela est d'autant plus vrai lorsque la peau est le seul produit de valeur à la fin de la chaîne de production. Les lois interdisant l'abattage des ânes dans certaines régions constituent généralement une avancée positive, mais les autorités doivent être conscientes que ces mesures risquent d'accentuer les mauvais traitements et la transmission des maladies alors que les commerçants transportent les ânes sur de longues distances et franchissent des frontières afin d'accéder aux marchés légaux.

Des rapports non confirmés ont également signalé des exportations d'ânes vivants vers la Chine par voie maritime⁽⁵⁷⁾. Si des ânes vivants étaient effectivement transportés de l'Égypte vers la Chine, cela représenterait plus de 20 jours en mer, plus le transport par la route depuis et vers les ports. L'âne est une espèce très intelligente et particulièrement sensible au stress. Ainsi, la soumission d'un grand

nombre d'animaux aux pressions physiques et émotionnelles du transport pose un risque élevé de mortalité. L'Organisation mondiale de la santé animale a publié des directives relatives au transport des animaux par la mer, en tant que l'une des quatre préoccupations prioritaires pour le bien-être des animaux à l'échelle

mondiale. Alors que ces directives abordent explicitement des aspects techniques tels que les installations de l'embarcation, la tenue des dossiers et le chargement, elles ne couvrent pas spécifiquement les ânes et n'évoquent donc pas les difficultés comportementales et émotionnelles particulières dont ils pourraient souffrir.



« Les conditions de transport offrent aux ânes peu de possibilités, voire aucune, de se reposer, de se nourrir et de s'abreuver ».

ABATTAGE (LÉGAL ET ILLÉGAL)

Les ânes sont abattus pour leur peau et leur viande dans de nombreux environnements, qu'il s'agisse de l'abattage d'un seul animal dans une arrière-cour ou de l'abattage industrialisé à grande échelle de groupes obtenus par des moyens légaux et illégaux. Les descriptions de vol et d'abattage sauvage sont monnaie courante^(24, 27, 46). Bien que certaines pratiques d'abattage permettent de limiter la souffrance des ânes, il est fort probable que la majorité de ces mises à mort soient réalisées de manière précipitée dans des environnements inadaptés par des personnes inexpérimentées, à portée de vue ou d'oreille d'autres ânes. Récemment, en Tanzanie, des ânes ont été menés en troupeau sur plus de 30 km jusque dans la brousse, où l'on soupçonne qu'ils ont été tués en leur injectant une substance inconnue avant d'être dépouillés ; le reste de leur carcasse a été abandonné sur place⁽⁵⁰⁾.

Bien que les abattoirs réglementés et approuvés par les autorités semblent mieux traiter les ânes en fin de vie, ces établissements et leurs procédures posent tout de même différents types de menaces au bien-être des animaux⁽⁵⁾. Une récente vidéo promotionnelle du nouvel abattoir de Goldox à Chemongoch (Kenya)⁽⁵¹⁾ présente un établissement moderne avec une capacité de rendement de 100 ânes par jour. En dépit de la modernité apparente des équipements, les préoccupations relatives au bien-être des animaux sont évidentes dans cette vidéo, qui montre un âne traîné jusqu'à l'abattoir avec une chaîne avant d'être étourdi par un pistolet à tige perforante. Lorsque de telles mauvaises pratiques sont diffusées ouvertement, on peut se demander quels autres mauvais traitements pourraient être utilisés à l'abri des regards. Un nombre croissant d'abattoirs d'ânes sont construits et mis en service, en particulier en Afrique de l'Est. Alors que ces établissements eux-mêmes semblent être « à la pointe », les conditions de détention et de déplacement des ânes avant leur abattage sembleraient beaucoup moins satisfaisantes. Par exemple, des représentants d'un abattoir de propriété chinoise ont informé The Donkey Sanctuary que les ânes étaient « douchés à l'eau froide » avant d'être abattus afin de réduire la perte de sang (communication individuelle

anonyme). Ce type de pratique est une source de stress pour les ânes et, même s'il est possible qu'elle améliore la qualité de la peau, la procédure visant à prévenir la perte de sang est discutable.

En résumé, le bien-être des animaux avant et pendant leur abattage fait l'objet de nombreuses préoccupations dans le cadre du commerce émergent de peaux et de viande d'âne. Leur bien-être pourrait notamment se trouver menacé dans les situations suivantes :

- Vente au marché par le propriétaire « principal », en particulier d'ânes malades qui ne sont pas en suffisamment bonne santé pour être transportés ou dont les souffrances devraient être immédiatement interrompues par euthanasie.
- Regroupement avec d'autres ânes destinés à l'abattage dans des installations inadaptées, où la probabilité de combats, de blessures, de détresse et de maladie est élevée.
- Transport par route jusqu'à un abattoir légal ou illégal dans des véhicules surpeuplés et mal conçus, avec un accès limité, voire inexistant, à la nourriture et/ou l'abreuvement.
- Rassemblement des ânes dans les abattoirs, souvent sans nourriture, sans eau ou sans abri.
- Pratiques inhumaines dans le cadre de l'abattage, par exemple en utilisant des aiguillons et en tirant les animaux au sol.
- Étourdissement non pratiqué ou insuffisant avant l'abattage.
- Pratiques d'abattage inadaptées engendrant la peur et la souffrance avant la mort.

IMPACT SUR LES AUTRES ÂNES ET LEURS PROPRIÉTAIRES

Non seulement les implications sur le plan du bien-être sont-elles évidentes pour les ânes abattus pour leur peau ou leur viande, mais elles se répercutent également sur les animaux de travail. En effet, la vente d'un âne pour alimenter le commerce des peaux et de la viande a des conséquences indirectes sur les autres animaux de travail, qui doivent alors le « remplacer ». Lorsque des communautés perdent des ânes,

il est inévitable que les ânes restants, ou les autres animaux de travail (tels que les chevaux, les mules et les bœufs) doivent réaliser des tâches auxquelles ils ne sont pas adaptés (car ils sont trop jeunes, gravides, âgés ou malades). Et si plus aucune ressource animale n'est disponible pour combler ce manque, ce sont alors les femmes et les enfants qui, dans la plupart des communautés, devront inévitablement remplir le rôle de l'âne - une situation qu'un proverbe éthiopien résume parfaitement : « Une femme sans âne est elle-même un âne ».

INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION D'ÂNES

Une autre tendance inquiétante semble émerger dans le cadre de l'élevage intensif des ânes, notamment en Chine. En effet, en plus d'intensifier l'élevage d'ânes, on signale des tentatives de reproduire des lignées génétiques d'animaux de plus grande taille, à la croissance plus rapide⁽³⁾. Lorsque l'agriculture de production s'intensifie, le bien-être des animaux élevés

dans ces conditions s'améliore rarement, voire jamais. L'élevage intensif des ânes doit donc être considéré comme une menace pour leur bien-être⁽⁵²⁾, d'autant plus préoccupante pour les animaux dont la peau est très prisée tandis que peu de valeur est accordée à leur chair.

POURSUITES ET PROTECTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Bien que l'on signale des poursuites judiciaires intentées avec succès contre le mauvais traitement des ânes destinés au commerce des peaux en Afrique du Sud⁽⁵³⁾, les autres enquêtes ou poursuites enregistrées sont peu nombreuses en dépit des multiples atteintes au bien-être des animaux rapportées par les médias internationaux. Il est à la fois évident et décevant que le bien-être des ânes, mais aussi des familles et des communautés qu'ils soutiennent, soulève peu de préoccupations au niveau régional et national, malgré les efforts de nombreuses organisations visant à mieux faire comprendre la sensibilité animale et l'importance de leur bien-être.



LES MOYENS D'EXISTENCE ET L'ENVIRONNEMENT MENACÉS

Grâce au marché en plein essor des ânes de production, de nombreuses personnes ont bénéficié de la vente ou du vol de ces animaux. Certains propriétaires d'âne ont peut-être véritablement bénéficié de ce nouveau marché en y vendant leurs « produits » mais beaucoup d'autres ne sont probablement pas conscients de ses effets dévastateurs à long terme sur le prix des ânes et la viabilité de leurs populations.

Ce marché a connu une expansion si rapide que de nombreuses familles n'ont pas pris conscience des conséquences plus générales de la réduction des populations d'ânes locales, nationales et continentales. Les communautés dont les moyens d'existence sont liés à ces animaux risquent de perdre leur capacité de production si elles choisissent de les vendre, tandis que d'autres perdent leurs sources de revenus du jour au lendemain suite au vol de leurs ânes qui, en raison des lois du marché, sont ensuite beaucoup plus coûteux à remplacer.

Selon les recherches, la valeur économique nette d'un équidé de labeur peut atteindre 2 272 \$ par an au Kenya, tandis que le revenu net annuel s'élève en moyenne à 330 \$ par âne de labeur en Éthiopie⁽⁵⁴⁾. Extrapolés sur une vie utile potentielle de 20 ans par âne, ces chiffres révèlent les disparités entre les gains à court terme découlant de la vente d'un animal de labeur et la valeur économique potentielle de cet animal pendant une année de travail seulement.

Il est également à noter que la valeur d'un âne de labeur ne peut pas uniquement être exprimée en termes monétaires : les ânes jouent un rôle clé dans leur communauté en autonomisant les femmes, en donnant aux enfants la liberté d'étudier et de se développer, et en tant que mécanisme permettant aux communautés pauvres d'épargner et de gérer elles-mêmes les risques.

L'importance des ânes de labeur ne saurait être sous-estimée. Un nombre croissant d'organes internationaux, tels que l'ONU⁽¹⁾ et l'OIE⁽⁵⁵⁾, reconnaissent d'ailleurs leur contribution précieuse aux moyens d'existence ruraux.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Qu'il soit mécanisé ou illégal, l'abattage continue de soulever des préoccupations environnementales dans plusieurs pays, et 'on a même signalé des troubles civils liés à la pollution de l'environnement autour d'usines d'abattage en Éthiopie, au Burkina Faso et en Tanzanie. Dans ces deux derniers pays, il semble que des préoccupations relatives à la contamination environnementale^(32, 35), plutôt qu'au bien-être animal, aient abouti à la fermeture d'abattoirs d'ânes et à l'étude d'éventuelles interdictions de l'abattage de grande échelle. Il est intéressant de noter que les préoccupations publiques en matière de contamination de l'environnement constituent l'un des principaux problèmes à résoudre avant que les autorités n'approuvent un abattoir en Namibie. Ainsi a-t-il été demandé aux résidents d'Okahandja de contribuer à une évaluation de l'impact environnemental d'un projet d'usine de traitement et d'abattage, qui serait destinée à desservir le marché chinois⁽³⁰⁾.

VISIBILITÉ DES ÂNES DANS LA LOI

Comme l'âne, en tant qu'espèce, est absent des cadres juridiques de nombreux pays, il est difficile de réglementer le commerce de l'abattage en rapide expansion. À ces contraintes nationales et régionales viennent s'ajouter celles des propriétaires d'ânes eux-mêmes, qui appartiennent généralement aux communautés les moins nanties et les plus vulnérables, qui ont peu de possibilités de s'exprimer ou d'accéder aux décideurs à des niveaux plus élevés. En raison de cette marginalisation, ces communautés sont plus facilement victimes de pratiques commerciales déloyales, de vols et de prix excessifs.



« La valeur d'un âne de labeur ne peut pas uniquement être exprimée en termes monétaires. Les ânes jouent un rôle clé dans leur communauté en autonomisant les femmes, en donnant aux enfants la liberté d'étudier et de se développer, et en tant que mécanisme pour les communautés pauvres ».

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSION

Ce qui était autrefois l'exclusivité des anciens empereurs est devenu aujourd'hui un produit de luxe du XXI^e siècle, promu, vendu et livré dans le monde entier.

En conséquence, entre 4 et 10 millions d'ânes devront mourir chaque année afin d'honorer la demande d'ejiao – une demande insoutenable qui, parallèlement, provoque des souffrances à grande échelle parmi les populations d'ânes et menace les moyens d'existence des millions de personnes qui en dépendent.

De l'Afrique jusqu'en Amérique du Sud, des communautés rurales se sont retrouvées instantanément appauvries, et leur vie a probablement changé pour toujours, après que leurs ânes ont été volés, abattus et dépouillés pendant la nuit.

Cette augmentation de la demande s'est traduite par une hausse du prix des ânes, au point de devenir inabordable pour les familles et les communautés qui en ont le plus besoin. Des pays tels que le Burkina Faso et le Niger ont pris des mesures visant à interdire l'abattage et l'exportation des ânes destinés à ce commerce, en reconnaissance des menaces qui pèsent sur leurs habitants et leur économie.

Et ce commerce, qu'il soit légal ou illégal, pose une multitude de questions pour le bien-être des ânes, à chaque étape, de l'approvisionnement jusqu'à l'abattage en passant par le transport. Ces questions ne doivent pas être ignorées : le bien-être des ânes est menacé, de même que leur valeur réelle en tant que soutien aux moyens d'existence des communautés.

RECOMMANDATIONS

- The Donkey Sanctuary demande la suspension du commerce de peaux d'âne pour produire de l'ejiao jusqu'à ce qu'il soit prouvé, après évaluation de son impact, que ce commerce est à la fois humain pour les ânes et viable pour les communautés qui en dépendent.
- En particulier, The Donkey Sanctuary exhorte les pays touchés par ce commerce à suivre les pas du Burkina Faso et du Niger et interdire l'abattage et l'exportation des ânes pour leur peau.
- The Donkey Sanctuary exhorte les gouvernements et l'industrie à se joindre à nous pour sensibiliser le public au sujet de l'impact de ce commerce afin que les consommateurs d'ejiao puissent faire un choix éclairé.
- The Donkey Sanctuary appelle les gouvernements et les administrations locales à unir leurs forces pour soutenir les communautés touchées, pour les protéger du commerce illégal et pour empêcher que le commerce légal ne décime les populations d'âne.



RÉFÉRENCES

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [Internet]. 2016. Disponible sur : <http://www.fao.org/faostat/en/#home>
2. Blench R. The history and spread of donkeys in Africa. *Donkeys, people and development*. 1997;22–30.
3. Knowles G, Gallagher I. Decimation of the donkeys: How 4MILLION animals are slaughtered every year to make Chinese "miracle" youth serum [Internet]. *Daily Mail Online*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.dailymail.co.uk/news/article-3930644/Decimation-donkeys-4MILLION-animals-slaughtered-year-make-Chinese-miracle-youth-serum.html>
4. Monks K. China banned from buying donkeys [Internet]. *CNN*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://edition.cnn.com/2016/09/29/africa/china-african-donkeys>
5. Gregory NG, Grandin T. *Animal Welfare and Meat Production*. Grandin T, editor. CAB; 2007. 400 p.
6. Miao Q, Wang X, She L-N, Fan Y-T, Yuan F-Z, Yang J-F, Zhu X-Q, Zou F-C. Seroprevalence of *Toxoplasma gondii* in horses and donkeys in Yunnan Province, Southwestern China. *Parasites & vectors*. 6 juin 2013 ; 6(1):168.
7. Shortage of donkey skin breeds TCM fakes [Internet]. *China Daily*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : http://www.chinadaily.com.cn/china/2016-01/28/content_23287841.htm
8. Wenqian Z. Dongeejiao Pharmaceutical to launch donkey food brands [Internet]. *China Daily*. 2015 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : http://www.chinadaily.com.cn/business/2015-12/17/content_22734077.htm
9. Wang D, Ru W, Xu Y, Zhang J, He X, Fan G, Mao B, Zhou X, Qin Y. Chemical constituents and bioactivities of *Colla corii asini*. *Drug Discoveries & Therapeutics*. 31 oct. 2014 ; 8(5):201–7.
10. Wu H, Ren C, Yang F, Qin Y, Zhang Y, Liu J. Extraction and identification of collagen-derived peptides with hematopoietic activity from *Colla Corii Asini*. *Journal of ethnopharmacology*. 22 apr. 2016 ; 182:129–36.
11. Wu H, Yang F, Cui S, Qin Y, Liu J, Zhang Y. Hematopoietic effect of fractions from the enzyme-digested *colla corii asini* on mice with 5-fluorouracil induced anemia. *The American journal of Chinese medicine*. 5 jan. 2007 ; 35(5):853–66.
12. Li Y, He H, Yang L, Li X, Li D, Luo S. Therapeutic effect of *Colla corii asini* on improving anemia and hemoglobin compositions in pregnant women with thalassemia. *International journal of hematology*. Nov. 2016 ; !04(5):559–65.
13. Lv P, Zhao Y, Qi F, Zhou X, You J, Qin Y, Zhang Y. Authentication of Equine DNA from Highly Processed Donkey-Hide Glue (*Colla Corii Asini*) Using SINE Element. *Journal of Food and Drug Analysis*. 2011;19(2).
14. Mingrui H. Shanghai traditional medicines making a return [Internet]. *ECNS*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : http://www.ecns.cn/2016/11-11/233597_2.shtml
15. "Youth serum" from donkey skins found in UK food: Ejiao discovered in dried dates in London shop [Internet]. *Daily Mail Online*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.dailymail.co.uk/news/article-3953644/Youth-serum-donkey-skins-UK-food-Ejiao-discovered-dried-dates-London-shop.html>
16. Mullin K. Tech Check: Donkey Gelatin Devices and Westworld-Esque Droids at Beijing's World Robot Conference [Internet]. *The Beijinger*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.thebeijinger.com/blog/2016/11/01/tech-check-donkey-gelatin-spewing-devices-westworld-esque-droids-and-finding-nimo>
17. Starkey P, Starkey M. Regional and world trends in donkey populations. Starkey P, Fielding D, editors. *Donkeys, People and Development*. ATNESA; 2000. 10 – 21 p.
18. Oliveira JV de, Oliveira PV de LF, Melo e Oña CM, Guasti PN, Monteiro GA, Sancler da Silva YFR, Papa P de M, Alvarenga MA, Dell'Aqua Junior JA, Papa FO. Strategies to improve the fertility of fresh and frozen donkey semen. *Theriogenology*. 15 apr. 2016 ;85(7):1267–73.
19. Ruixue Z, Hui Y. Donkeys offer new source of wealth [Internet]. *China Daily USA*. 2015 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : http://usa.chinadaily.com.cn/epaper/2015-05/18/content_20749866.htm
20. Corrowa L. *Donkey Business Potential of the donkey industry in the Northern Territory*. 2016.
21. African Union opens Chinese-funded HQ in Ethiopia [Internet]. *BBC News*. 2012 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-16770932>
22. Pigato M, Tang W. China and Africa: Expanding economic ties in an evolving global context. *Banque mondiale* ; 2015.
23. Chege N. Government Approves Sh300 Million Donkey Slaughterhouse [Internet]. *Kenya.co.ke*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <https://www.kenya.co.ke/news/government-approves-sh300-million-donkey-slaughterhouse>
24. Crisis as donkeys killed for skins in Tanzania [Internet]. *The Donkey Sanctuary*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <https://www.thedonkeysanctuary.org.uk/communities-face-crisis>
25. Botswana govt issues permits for donkey meat export [Internet]. *The Chronicle*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.chronicle.co.zw/botswana-govt-issues-permits-for-donkey-meat-export/>
26. Malkom S. Kolongo: A slaughterhouse in donkeys opencast [Internet]. *Mali's News*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://malisnews.com/en/kolongo-abattoir-danes-a-ciel-ouvert-2/>
27. 250 donkeys "found flayed" in Sohag [Internet]. *Al-Dostor*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.dostor.org/1142470>
28. Donkey leather to be exported to China: official [Internet]. *Egypt Independent*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.egyptindependent.com/news/donkey-leather-be-exported-china-official>
29. Massacre of Donkeys – latest victims of cruel trade in animal parts [Internet]. *NSPCA SA*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://nspca.co.za/massacre-donkeys-latest-victims-cruel-trade-animal-parts/>
30. Heita D. Namibia: Donkey Exports Planned for China [Internet]. *allAfrica.com*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://allafrica.com/stories/201610050939.html>
31. Pheage T. Govt issues permits for donkey meat export [Internet]. *Mmegi Online*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.mmegi.bw/index.php?aid=62949&dir=2016/september/08>
32. Welfare team helps to close down donkey abattoir in Tanzania [Internet]. *The Donkey Sanctuary*. [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <https://www.thedonkeysanctuary.org.uk/blog/donkey-abattoir-closed-down>
33. County Government of Nakuru draft finance bill. 2016.
34. Kenya's Hides, Skins fetch higher export tax [Internet]. *Kenya Leather Development Council*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.leathercouncil.go.ke/?p=564>
35. Hien R. Where have all the donkeys gone? Burkina Faso's export dilemma [Internet]. *Phys.org*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://phys.org/news/2016-07-donkeys-burkina-faso-export-dilemma.html>
36. Burkina Faso bans donkey skin exports, affecting Asian trade [Internet]. *BBC News*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-37035229>
37. Olusayo B. Burkina Faso Bans Export of Donkey Meat [Internet]. *How Africa News*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://howafrica.com/burkina-faso-bans-export-donkey-meat/>
38. Dunlop F. Niger bans the export of donkeys after Asian demand [Internet]. *BBC News*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-37286811>
39. Canacoo EA. Utilisation of donkeys in southern Ghana. Starkey P, Fielding D, editors. *ATNESA*; 1994.
40. Public advised not to eat donkey meat [Internet]. *The Ghanaian Times*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.ghanaiantimes.com.gh/public-advised-not-to-eat-donkey-meat>
41. Namibia: Chinese Businesses Want Namibian Donkeys [Internet]. *allAfrica.com*. 2014 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://allafrica.com/stories/201411030332.html>
42. Yusuf VA, Ibrahim YA, Hamagam AM, Onuchukwu B. Chinese are going gaga for Nigerian donkeys [Internet]. *Daily Trust*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.dailytrust.com.ng/news/general/chinese-are-going-gaga-for-nigerian-donkeys/130348.html>
43. Rana S. Government bans export of donkey meat, hides [Internet]. *Tribune*. 2015 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://tribune.com.pk/story/950242/government-bans-export-of-donkey-meat-hides/>
44. Langenegger J. US to Mexico Weekly Livestock Export Summary [Internet]. *East Central Iowa Cooperative*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.ecicoop.com/news/story.php?id=2306423>
45. Global Trading Ventures, Medical Implements, Mexico [Internet]. *List of companies world wide*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : http://www.listofcompaniesin.com/Global_Trading_Ventures_Company_1010219.html
46. They report slaughter of donkeys in Sucre to steal their skins [Internet]. *Primer Noticias*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://primeronoticias.com.co/2016/04/20/denuncian-matanza-de-burros-en-sucre-para-robarse-sus-pieles/>
47. Blakeway S. The Multi-dimensional Donkey in Landscapes of Donkey-Human Interaction. *Relations*. 16 jan. 2014 ; 2(2,1):59-77.
48. Brazilian Northeastern Donkey: From "Best Friend" To Plague [Internet]. *plus55*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://plus55.com/culture/2016/10/brazilian-northeastern-donkey>
49. Biswas R, Mendez A. *The Long Crisis Facing Emerging Markets : A Roadmap for Policy Reforms*. 2016.
50. Tanzania: Transport Permits Banned As Donkey Meat Trade Soars [Internet]. *allAfrica.com*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://allafrica.com/stories/201611100088.html>
51. Ngugi A. Kenya's first donkey slaughterhouse [Internet]. *Africanews*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.africanews.com/2016/11/07/kenya-s-first-donkey-slaughterhouse/>
52. Baker M. A new farm animal? [Internet]. *Write You*. 2016 [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://www.writeyou.co.uk/a-new-farm-animal>
53. Guilty! Four sentenced in donkey horror case [Internet]. *NSPCA SA*. [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : <http://nspca.co.za/guilty-four-sentenced-donkey-horror-case/>
54. Valette D. *Invisible Workers: The Economic Contributions of Working Donkeys, Horses and Mules to Livelihoods*. 2015.
55. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) [Internet]. Nov. 2016 ; [cité le 30 nov. 2016]. Disponible sur : http://www.oie.int/index.php?id=169&L=0&htmfile=chapitre_aw_working_equids.htm
56. Thefts and smuggling of donkey hides persists in Pakistan [Internet]. *International Leather Maker*. 2016 [cité le 15 nov. 2016]. Disponible sur : http://internationalleathermaker.com/news/fullstory.php/aid/3416/Thefts_and_smuggling_of_donkey_hides_persists_in_Pakistan.html
57. Agricultural Ministry mulls exporting 10,000 live donkeys to China [Internet]. *Egypt Independent*. 2016 [cité le 14 déc. 2016]. Disponible sur : <http://www.egyptindependent.com/news/agriculture-ministry-mulls-exporting-10000-live-donkeys-china>
58. Transport of Animals by Sea [Internet]. *Organisation mondiale de la santé animale*. 2005 [cité le 14 déc. 2016]. Disponible sur : www.oie.int/index.php?id=169&L=0&htmfile=chapitre_aw_sea_transpt.htm
59. Chinese businessman receives permit to export 4,000 donkeys from Kyrgyzstan to China [Internet]. *AKIpress*. 2016 [cité le 16 déc. 2016]. Disponible sur : <http://akipress/news:586463/>
60. Losing their asses: China trade deals deplete global donkey population [Internet]. *Animals 24 – 7*. 2016 [cité le 23 décembre 2016]. Disponible sur : <http://www.animals24-7.org/2016/12/23/losing-their-asses-china-trade-deals-deplete-global-donkey-population/>
61. Les Chinois veulent la peau de l'âne africain [Internet]. *L'édition du soir*. 2016 [cité le mardi 20 décembre 2016]. Disponible sur : <http://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/data/894/reader/reader.html#!preferred/1/package/894/pub/895/page/6>
62. Kyrgyz concerns about donkey exports to China [Internet]. *BBC News*. 2016 [cité le vendredi 16 décembre 2016]. Disponible sur : <http://www.bbc.co.uk/news/blogs-news-from-elsewhere-38347330>
63. Contrabando piel burro terroristas ocultar minas [Internet]. *HispanTV*. 2017 [cité le lundi 9 janvier 2017]. Disponible sur : <http://www.hispantv.com/noticias/afghanistan/329616/contrabando-piel-burro-terroristas-ocultar-minas>
64. The mass slaughter of donkeys in Sogd. For what? [Internet]. *Avesta Information Agency*. 2017 [cité le lundi 16 janvier 2017]. Disponible sur : <http://avesta.tj/2017/01/13/massovyj-zaboj-oslov-v-sogde-dlya-chego/>
65. From donkeys to dried scorpions [Internet]. *Al Arabiya*. 2017 [cité 25 janvier 2017] Disponible sur : <http://english.alarabiya.net/en/variety/2017/01/24/From-donkeys-to-dried-scorpions-the-tale-of-Chinese-imports-from-Africa.html>

Le taux de change en vigueur en janvier 2017 a été utilisé pour les conversions de devises.

THE DONKEY SANCTUARY

Slade House Farm, Sidmouth, Devon EX10 0NU, Royaume-Uni

T [44] (0)1395 578222 **F** [44] (0)1395 579266

E enquiries@thedonkeysanctuary.org.uk

www.thedonkeysanctuary.org.uk

The Donkey Sanctuary a été fondé en 1969 par le Dr Elisabeth Svendsen MBE.

Le siège de The Donkey Sanctuary (organisation caritative enregistrée sous le numéro 264818)

Et de son unique fiduciaire constitué en société, The Donkey Sanctuary Trustee Limited

(numéro d'enregistrement 07328588) est situé à Slade House Farm, Sidmouth, EX10 0NU, Royaume-Uni.

Organisations caritatives associées : The Elisabeth Svendsen Trust for Children and Donkeys (EST) ;

The International Donkey Protection Trust (IDPT).